



ASIE/TAIWAN - Congrès pastoral à Taiwan dédié aux usages matrimoniaux des communautés indigènes et à leurs rapports avec la Théologie catholique

Tai Pei (Agence Fides) – « La pratique matrimoniale et la pastorale catholique » est le thème du VII^e Congrès pastoral des populations indigènes de Taiwan qui se tiendra du 7 au 9 novembre. L'invitation, qui s'adresse à l'ensemble de la communauté, porte les signatures de S.Exc. Mgr J. B. Lee, Evêque de Hsinchu et Président du Groupe d'évangélisation de la famille et de S.Exc. Mgr J. B. Tseng Chien-Tsi, lui aussi indigène, Evêque auxiliaire du Diocèse de Hwa Lien et Président de la Commission pour l'Apostolat des aborigènes. Dans le texte de la présentation de cette initiative, parvenu à l'Agence Fides, on peut lire : « au cours de ces dernières années, les taux de cohabitation, de divorces et d'avortements sont toujours plus élevés, arrivant à nier la valeur du mariage et de la famille, causant de très nombreux problèmes sociaux. Le thème de ce rendez-vous annuel est donc centré sur pratique matrimoniale et pastorale catholique afin de partager le point de vue ecclésial sur la théologie du mariage, selon la loi canonique, et la pratique matrimoniale et nuptiale des indigènes en ce qui concerne la pastorale matrimoniale. Nous entendons surtout chercher à apporter une réponse adéquate au conflit et aux contradictions existantes entre la pratique matrimoniale indigène et le Droit canonique de l'Eglise ».

Selon les données du Ministère de l'Intérieur, en 2010, la population indigène de Taiwan a atteint 512.701 personnes, soit une nette augmentation par rapport au reste de la population de l'île. La majeure partie de la population indigène est concentrée dans les Diocèses de Hwa Lien et Tai Dong. Cette réalité constitue un grand défi pour la mission de l'Eglise, qui a toujours accordé la plus grande attention à ces populations, au travers d'un Congrès annuel et de la Journée de Prière pour les populations indigènes. En outre, la Commission pour l'Apostolat des Aborigènes de la Conférence épiscopale régionale constitue la plate-forme qui coordonne l'action pastorale des Commissions diocésaines et paroissiales, promouvant leur collaboration. (NZ) (Agence Fides 24/10/2012)